

Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée

Par Ronan Dantec et Jean-Yves Roux

Rapport de la Délégation Sénatoriale à la Prospective (N° 511, 2019)

Ce rapport est paru en mai 2019, à la suite d'une mission confiée aux deux sénateurs à l'automne 2018; R. Dantec est d'ailleurs président de l'ONERC. Le message qui en ressort est que l'adaptation aux changements climatiques constitue pour la France un enjeu urgent et majeur, qu'elle nécessite une mobilisation soutenue durant plusieurs décennies, mais qu'elle souffre d'un manque de reconnaissance. Rappelons que l'adaptation a pour objectif de limiter les impacts négatifs du changement climatique sur la société et la nature, alors que l'atténuation vise à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Pourquoi l'échéance 2050? Le rapport considère que le proche avenir climatique, d'ici à 2050, est pour l'essentiel déjà écrit, et que les scénarios sont très convergents à cette échéance, conduisant cependant à un choc climatique important. Par contre audelà de 2050, les trajectoires climatiques divergent fortement, raison pour laquelle il est impératif d'être sur une trajectoire de réduction drastique des émissions, pour ne pas se trouver en 2080 dans une situation alarmante, avec vagues de chaleur extrêmes, violentes submersions côtières, sécheresses du sol longues et intenses, Cette échéance de 2050 paraît éloignée, mais il ne faut pas oublier que les décisions d'investissement d'aujourd'hui nous projettent à cet horizon, pour la construction d'une digue ou d'une voie ferrée.

Voici comment se structure le document en trois parties. La première partie décrit la France à l'épreuve du changement climatique, la deuxième partie réfléchit à la mobilisation des acteurs et des territoires, tandis que la troisième partie présente quelques chantiers d'adaptation sensibles.

Première partie : les signes du réchauffement global sont déjà visibles en France. Ainsi 2018 est l'année la plus chaude, le nombre de journées estivales augmente de même que les vagues de chaleur, le régime des précipitations se modifie, ainsi que leur répartition dans l'année, enfin la montée du niveau de la mer est désormais de 3,2 mm par an (1,7 mm au XXe siècle). Au niveau régional, la France est en voie d'aridification au Sud et de méditerranéisation en zone intermédiaire.

En montagne, le climat change rapidement : les glaciers fondent et l'enneigement baisse (surtout en-dessous de 1800 m). Enfin le littoral de la France est très exposé : recul du trait de côte et érosion, sans oublier les territoires ultra-marins. On projette que jusqu'en 2050 tous ces phénomènes vont essentiellement s'aggraver. Au-delà de 2050, l'exercice est nécessaire mais incertain : quel scénario choisir ? Le document fournit des cartes assez alarmantes si on poursuit les émissions actuelles, en s'appuyant sur le rapport Jouzel « Le climat de la France au XXIe siècle », et les simulations de Météo-France et de l'IPSL (cf. le portail Drias : www.drias-climat.fr).

Le rapport décrit alors les effets de ces dérèglements sur la santé, la sécurité des biens et des personnes (risques naturels), les ressources en eau et l'économie. Pour la santé, il faut se préparer aux canicules, avec une meilleure surveillance sanitaire. Pour la sécurité, le rapport met l'accent sur les risques de sécheresse d'une ampleur inconnue en France, les risques d'incendies et ceux de retrait du trait de côte et de submersions, enfin les risques en montagne. Le rapport s'appuie largement sur le rapport récent de l'ONERC sur les évènements extrêmes (cf. La Météorologie N° 107 de novembre 2019). Concernant les ressources en eau, on projette une raréfaction inquiétante, génératrice de tensions et de conflits d'usage. Pour l'économie, le rapport évoque la croissance importante du coût des risques naturels (il va doubler entre 2000 et 2025) et les problèmes d'assurance. Enfin l'agriculture et le tourisme seront très touchés, aussi les infrastructures, mais le tourisme manque sérieusement d'anticipation.

La deuxième partie « Comment faire face », estime la mobilisation trop modeste de la part des secteurs économiques et des collectivités. Cela fait quinze ans qu'on parle d'adaptation ! Il serait temps d'agir ! Cela reste encore trop du domaine de la recherche. En voici la raison : la complexité des enjeux de l'adaptation, qui doit répondre à cinq défis : transversalité, pédagogie, incertitude, territorialisation, et solidarité. Défis successivement analysés. Un chapitre plaide alors pour un portage politique fort et une gouvernance qui se cherche dans le dédale du mille-feuille administratif! On termine par la question complexe du financement.

La troisième partie fait le focus sur quatre chantiers d'adaptation très sensibles. Ce sont les territoires ultramarins (risque cyclonique) et littoraux (retrait du trait de côte), mais aussi la montagne fragilisée pour le pastoralisme et le ski. Ensuite, le bâti et l'urbanisme (zones inondables, vagues de chaleur). Le rapport recommande alors des politiques de l'eau adaptées au changement climatique, alors que la France est un pays d'abondance hydrique, et finit par l'agriculture, pour laquelle il prône un plan d'accompagnement face à la transition climatique.

Au final, c'est une très bonne synthèse de l'état des lieux de l'adaptation en France, avec beaucoup d'illustrations et de suggestions précises. Ce qui en fait un outil précieux pour les collectivités, les acteurs ou chercheurs dans le domaine du changement climatique.

Régis Juvanon du Vachat

IPSL: Institut Pierre Simon Laplace

ONERC: Observatoire National des Effets du Réchauffement Climatique